



**SOCIETE COOPERATIVE DE TRANSFORMATION
AGRO-ALIMENTAIRE ET DE COMMERCIALISATION
DES PRODUITS AGRICOLES**

N°25, avenue Kunkiko, Rohero II, B.P : 24 Bujumbura-Burundi, NIF : 4000645699, RC : 06093

**Lettre d'invitation à soumissionner sur l'Appel d'Offres National pour la
fourniture de six ordinateurs fixes**

AON N° 002/SOCOPA_FIFAD/A.1.1_C/2019

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables « FIFAD »**, financé par l'AFD via SIDI, la SOCOPA a bénéficié d'un financement pour l'achat de six ordinateurs fixes.

La SOCOPA est une société coopérative de transformation agroalimentaire et de commercialisation des produits agricoles. Elle s'occupe de la transformation des produits agricoles en particulier le riz, le maïs, le manioc, la tomate, la banane et le piment.

1. Code de l'Activité

Le présent appel d'offre s'inscrit dans l'activité **A.1.1/C** du plan de passation de marché SOCOPA_Programme FIFAD

2. Mode de passation

Avis d'Appel d'Offre (AAO)

3. Type de Marché

Equipement (E)

4. Mode d'attribution du Marché

Comité de pilotage composé de : Coordinatrice du programme FIFAD, Responsable accompagnement et Assistance Technique et Directeur Général de la SIDI

5. Description du marché

Le présent marché concerne la livraison de 6 ordinateurs fixes à Bujumbura.

6. Nombre et intitulé du lot

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché ne sont pas regroupées en lots.

7. Eligibilité et règle de l'origine



**SOCIETE COOPERATIVE DE TRANSFORMATION
AGRO-ALIMENTAIRE ET DE COMMERCIALISATION
DES PRODUITS AGRICOLES**

N°25, avenue Kunkiko, Rohero II, B.P : 24 Bujumbura-Burundi, NIF : 4000645699, RC : 06093

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises à l'exécution du présent marché.

8. Situation d'exclusion

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics du Burundi.

9. Garantie de soumission

Aucune garantie de soumission n'est requise.

10. Garantie de bonne exécution

Une garantie de bonne exécution de 5% du prix de marché de base est requise.

11. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. Période de mise en œuvre des tâches

Le délai de livraison des motos est fixé à 30 jours calendaires au maximum mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

13. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront applicables aux soumissionnaires: (i) la capacité économique et financière du soumissionnaire, (ii) la capacité professionnelle du soumissionnaire ainsi que (iii) la capacité technique du soumissionnaire.

14. Critères d'attribution

Le critère d'attribution du présent marché est l'«offre conforme» présentant le meilleur rapport qualité/prix sera choisie.

15. Comment obtenir le Dossier d'Appel d'Offre

L'Avis d'Appel d'offre pourra être consulté sur le site Inter contact : www.intercontactservices.com et dans le journal quotidien « Le Renouveau ». Le dossier d'Appel d'offre est gratuit et disponible physiquement au bureau de la SOCOPA sis au quartier Rohero II, Avenue Kunkiko n°25.



**SOCIETE COOPERATIVE DE TRANSFORMATION
AGRO-ALIMENTAIRE ET DE COMMERCIALISATION
DES PRODUITS AGRICOLES**

N°25, avenue Kunkiko, Rohero II, B.P : 24 Bujumbura-Burundi, NIF : 4000645699, RC : 06093

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Administrateur Directeur Général de la SOCOPA, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 14 jours avant la date limite de dépôts des offres.

16. Date limite de soumission des offres

Les offres physiques sont recevables au plus tard le 12 Décembre 2019 à 10 heures (heure locale) à l'adresse physique suivante : SOCOPA, Quartier Rohero II, Rue Kunkiko, n°25.

17. Séance d'analyse des offres

La séance d'analyse des offres est prévue Vendredi le 12 Décembre 2019 à 11 h 30 (heure locale) à l'adresse suivante : SOCOPA, Quartier Rohero II, Rue Kunkiko, n°25.

18. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français.

19. Base juridique

La passation du présent marché sera conduite par Appel d'Offres National avec publication nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi ainsi que dans les Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers.

Le soumissionnaire accepte sans restriction, ni réserves toutes les clauses et conditions du présent Dossier d'Appel d'Offres.